

ROLLE Le gendarme percuté par une voiture revient sur le drame qui lui a coûté sa santé.

La dernière patrouille d' Yves D.

Par
Jocelyne Laurent

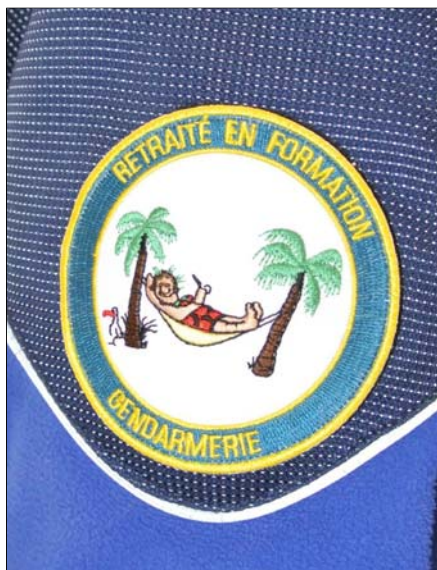
Le 16 novembre 2011, le sergent Yves D. était fauché par une voiture en fuite, lors d'un contrôle routier sur la route Blanche, à Trélex. Le jour suivant, sur son lit d'hôpital, gravement blessé, il se faisait promettre la promesse de reprendre du service rapidement, avant de partir en retraite. *Le lendemain de l'agression, je me suis dit: je remarquerai et je remettrai mon uniforme*, explique le gendarme montois.

Promesse tenue: le 3 décembre dernier, Yves D. réintérait le poste de Rolle. *J'ai recommencé car je le voulais vraiment. Je me suis battu pour remettre mon uniforme, mais c'est douloureux*, confesse-t-il aujourd'hui.

Car les séquelles physiques, avec son lot de douleurs, aux jambes, aux genoux, aux mains, au dos – sans parler de celles psychologiques – ont laissé des traces sur le corps meurtri du gendarme. Après six semaines passées au CHUV, trois opérations et quatre mois au centre de rééducation de la SUVA, à Sion, pour réapprendre la marche, Yves D. a effectivement réussi le pari de remarquer, mais avec énormément de difficultés et beaucoup de fatigue. Ses jambes tordues, déformées entravent ses mouvements. Et il avoue également avoir parfois des problèmes de mémoire et *perdre le fil de ce que je dis. Faut pas rêver, je suis encore loin de la guérison. Le chemin va encore être rudement long*, dit-il aujourd'hui.

Médaille du mérite

J'ai bossé dur, je me suis bagarré. J'y suis arrivé, et j'en suis fier, relève-t-il pourtant. *Et quand je croise des gens qui sont contents de me voir de-*



Un badge peu orthodoxe fait sur mesure!



Pour finir, on fait un beau métier, dira Yves D. en fin d'interview, après avoir échangé des souvenirs avec un collègue. En 2011, le gendarme était fauché par un malfrat en fuite, lors d'un contrôle routier. Audrey Piguet

bout, c'est comme une spirale qui m'aspire vers le haut. Un courage, une volonté et un moral d'acier qu'il n'arrive pas à s'expliquer. Ça coulait de source, je ne voulais pas partir à la retraite handicapé, précise-t-il. Pourtant, il ne cache pas que le chemin a été difficile: *Souvent, quand je réapprenais à marcher, je m'arrêtais et je pleurais comme un gamin. Toutefois, le soutien inconditionnel de sa famille, de ses collègues et le courage exemplaires des autres personnes handicapées à la SUVA l'ont porté tout au long de ce drame: Quand je fondais en larmes, je me disais, je dois y arriver, pour ma femme, mes enfants, mes collègues. Et ce d'autant qu'il est conscient d'avoir échappé de peu à la mort.*

Dur de lâcher l'uniforme

Un courage salué par tous, de ses collègues à Jacqueline de Quattro. Lors de la cérémonie de promotion des collaborateurs de la police cantonale vaudoise, en décembre passé, la conseillère d'Etat s'est adressée en public au sergent: *Je suis fière de vous, de votre courage, de votre engagement et de votre fidélité à votre fonction, à l'Etat. Vous êtes un exemple pour nous tous.* Depuis, la police cantonale vaudoise lui a remis le mérite 2012. Le Montois confie qu'outre l'affection des siens, *c'est cet élan de solidarité de la part de tous mes collègues, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui m'a le plus touché. Je ne leur dirai jamais assez merci.*

Mais l'heure de la retraite a sonné: le 25 janvier Yves D. a rendu son uniforme. *J'ai de la peine à quitter le métier. Après 35 ans de service, ça va être dur. La gendarmerie, c'est un peu ma famille*, confie-t-il. Un retraite difficile à aborder, car le Montois doit renoncer aux projets qu'il avait faits avant l'agression – virées en moto, marches en montagne. Un avenir de jeune retraité de 60 ans à réinventer.

Un verdict assez lourd ?

Lors du procès, le chauffeur, un ressortissant marocain, a été reconnu coupable de tentative de meurtre et éclopé de cinq ans de prison. Son complice court toujours dans la nature. Un verdict que d'aucuns – à commencer par Jacqueline de Quattro – auraient souhaité plus sévère. Sur cette question, Yves D. est partagé. *Deux ou trois ans de plus ne m'auraient pas rendu mes jambes. J'aurais mieux aimé être en bonne santé*, dit-il. Mais la révolte pointe tout de même: *C'est écœurant de devoir redémarrer comme ça dans la vie. C'est cher payé.*

Et quand le gendarme songe à la sortie de prison du criminel, dans quelques années, il ne peut s'empêcher de s'indigner: *Moi à ce moment-là, je repasserai peut-être sur le billard. Il admet qu'au sentiment de haine indescriptible, – il a fichu en l'air ma santé et ma vie professionnelle – a succédé du mépris pour cet homme sans scrupules.* ■